

CQP Educateur de vie scolaire

RNCP35431 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	333n, 333
Formacode(s)	15004, 14420, 35071, 44540
Code(s) ROME	K2104
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	17/03/2021
Date d'échéance	17/03/2026

Certificateur(s)

CONFEDERATION DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE NON LUCRATIF (CEPNL) · SIRET : 82264435700029

CPN EEP Formation

<https://www.collegeemployeur.org/>

Partenaires habilités

4 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 4 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ADEFEP	31914982900016	Former et organiser l'évaluation
AGIFOPEC	30876550200023	Former et organiser l'évaluation
ASS RENOVATION ETAABLISSEMENTS SCOLAIRES	78426310500040	Former et organiser l'évaluation
CREFI	40405415700049	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le CQP « Educateur de vie scolaire » a été créé et est délivré par l'Interbranches des Établissements d'Enseignement Privé, via la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.

Ce CQP est enregistré au RNCP depuis le 25 juillet 2015.

Les évolutions du métier d'éducateur de vie scolaire ont été prises en compte et intégrées dans le référentiel activités-compétences du CQP pour répondre aux nouveaux besoins en compétences des salariés au sein des organisations.

Ces évolutions portent notamment sur les thématiques suivantes :

la gestion des élèves en internat :

- Organiser le fonctionnement de l'internat (accueil des élèves internes, supervision des études),
- Surveillance des élèves hors et à l'intérieur de l'établissement : application du règlement intérieur et des textes en vigueur concernant les règles de vie de l'internat,

l'accompagnement des actions de prévention (souffrance, harcèlement en milieu scolaire, discrimination...) en lien avec l'équipe de vie scolaire :

- Observer le comportement des élèves afin de détecter les élèves en difficulté ou en "souffrance",
- Alerter sa hiérarchie en cas de situation préoccupante (difficulté ou décrochage scolaire, souffrance psychique, discrimination...) afin de prendre des mesures adaptées,

- Déceler ou reconnaître les signes ou situations de harcèlement en s'appuyant sur des outils de prévention,
- Participer à la mise en place d'un plan de prévention ou des actions de sensibilisation contre le harcèlement en associant les élèves, l'équipe pédagogique, son responsable et des partenaires extérieurs le cas échéant,
- Collaborer à l'animation des ateliers d'utilisation des réseaux sociaux et de prévention du cyberharcèlement afin de sensibiliser les élèves à la prévention de ce phénomène en coordination avec son responsable et le projet d'établissement.

ACTIVITÉS VISÉES

L'éducateur de la vie scolaire est chargé de l'organisation et de l'animation dans le cadre des Institutions d'Enseignement privé.

Il assure la surveillance générale à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement (y compris, le cas échéant, en internat).

Il accompagne les élèves dans la réalisation de leur travail, assure un premier niveau de gestion (absences, retards, tâches administratives...), participe à la conception et à l'animation d'activités éducatives, culturelles, pastorales ou de loisirs.

Son positionnement professionnel se situe en référence au projet d'établissement, projet éducatif et au règlement intérieur propre de chaque établissement.

Les missions qui lui sont confiées sont liées aux projets éducatifs. La connaissance de ces projets et des liens entre eux est donc primordiale pour situer son action.

Il intervient directement auprès des élèves dans leur vie quotidienne pour garantir le respect du règlement intérieur qui permet à chacun de trouver sa place dans la communauté éducative.

Il adapte en permanence sa posture dans la relation aux élèves.

Il prend en compte les outils numériques quotidiennement utilisés par les élèves, l'usage qu'ils en ont, les impacts sur leurs comportements sociaux, et les risques inhérents.

Il est en mesure d'assurer une réponse efficace en cas de danger vital, il maîtrise donc les savoirs et les comportements nécessaires pour prévenir une situation de danger, se protéger et porter secours.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Assurer la surveillance des élèves hors et à l'intérieur de l'établissement

Faire appliquer le règlement intérieur et des textes en vigueur

Assurer la gestion courante de la vie scolaire

Assurer la prise en charge individuelle ou collective des élèves

Accompagner la prise en charge des élèves avec des besoins spécifiques en lien avec l'équipe éducative

Gérer les conflits entre élèves

Concevoir des projets d'animation d'activités éducatives, culturelles, pastorales ou de loisirs

Animer des projets d'animations, d'activités éducatives, culturelles, pastorales ou de loisirs

Identifier des élèves en difficulté

Participer à la prévention du harcèlement en milieu scolaire

Blocs de compétences

RNCP35431BC01 — Participer aux activités de la vie scolaire au sein d'un établissement

LISTE DE COMPÉTENCES

Assurer la surveillance à l'intérieur de l'établissement (absences, retards) en respectant le règlement intérieur et les textes en vigueur

Assurer la surveillance aux abords de l'établissement et la prise en charge d'un groupe d'élèves à l'extérieur de l'établissement (temps scolaire, extra-scolaire, voyages d'études)

Faire respecter les règles de sécurité routière liées au déplacement du groupe d'élèves à l'extérieur de l'établissement et veiller au respect de ces règles aux abords de l'établissement.

Assurer les missions de surveillance et la prise en charge des élèves internes

Réagir en cas de danger en adaptant ses actions au risque et à l'urgence

Appliquer des mesures adaptées pour faire respecter par les élèves le règlement d'établissement

Faire respecter le règlement intérieur par les élèves (temps scolaire, extra-scolaire, voyages d'études) en respectant le niveau de délégation et en adaptant la sanction à la situation,

Faire appliquer les règles de vie de l'internat,

Vérifier l'application des sanctions prises, en rappelant à l'élève le cas échéant, la nature et l'origine de ces dernières,
Participer aux différentes phases des sanctions disciplinaires en identifiant sa place dans le dispositif d'autorité de l'établissement et des équipes,
Assurer le respect de la confidentialité des échanges liés aux conseils de classe, aux conseils de discipline et tout au long de l'activité,
Relater à l'oral ou transmettre à l'écrit les faits avec objectivité en utilisant les documents permettant de formaliser les éléments (les faits constatés) à la charge de l'élève concerné,
Organiser son activité en fonction des priorités (solicitation des élèves, des parents, téléphone)
Traiter les tâches administratives courantes et participer aux événements de la vie scolaire en utilisant les outils dédiés à la gestion de la vie scolaire dans l'établissement (états de présence ou d'absence, relevés de notes)
Relayer les informations relatives à la gestion de la vie scolaire aux interlocuteurs concernés (élèves, parents, enseignants) de manière précise et synthétique à l'oral et/ou à l'écrit
Informers les différents interlocuteurs (élèves, parents, enseignants) des événements de la vie scolaire (retards, absences) et gérer les situations de mécontentement en adaptant son discours
Utiliser les fonctionnalités de base des outils bureautiques pour réaliser des documents simples de communication (affichage, projets de courriers), de classement
Organiser le fonctionnement de l'internat (accueil des élèves internes, supervision des études)
Réguler les flux et apporter des corrections pour améliorer les déplacements des sorties de classes, les entrées au restaurant scolaire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Présentation argumentée d'un dossier professionnel et observation en situation réelle au sein de l'établissement d'origine

RNCP35431BC02 — Accompagner des élèves dans leur vie scolaire

LISTE DE COMPÉTENCES

Encadrer le travail des élèves en s'adaptant aux consignes données par l'équipe pédagogique,
Optimiser les conditions de travail des élèves en choisissant des modalités de travail (calme, travaux de groupes, tutorat,...) adaptées à la situation dans le respect du règlement intérieur,
Identifier les comportements problématiques d'élèves pendant et hors temps scolaire en les observant et en les écoutant,
Identifier les dérives des élèves liées à l'usage des technologies numériques et y remédier dans le cadre du règlement intérieur et des textes en vigueur,
Détecter les élèves nécessitant un accompagnement afin de les orienter vers l'interlocuteur approprié,
Echanger et diagnostiquer avec l'équipe les difficultés rencontrées par les élèves afin d'apporter un accompagnement adapté,
Relayer à l'équipe de vie scolaire ses propositions de solution concernant les élèves en difficulté,
Proposer des solutions adéquates en lien avec l'équipe éducative pour venir en aide aux élèves en difficulté et/ou ayant des besoins éducatifs particuliers,
Adapter son comportement à la prise en charge des élèves faisant l'objet de mesures éducatives de protection,
Accompagner des élèves ayant des besoins spécifiques en anticipant les besoins et en tenant compte des différentes situations de handicaps,
Utiliser un niveau de langage et une attitude adaptés à la relation adultes/élèves,
Gérer les conflits entre élèves en apportant un premier niveau de médiation, en respectant le projet de l'établissement,
Alerter les interlocuteurs adaptés en fonction des situations rencontrées

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Présentation à l'oral d'une étude de cas

RNCP35431BC03 — Proposer et animer des projets à destination d'élèves

LISTE DE COMPÉTENCES

Proposer des objectifs précis de l'activité et cohérents avec le projet de l'établissement et adaptés au public visé et aux ressources disponibles (matérielles, financières),
Concevoir en équipe et/ou avec les élèves, un projet d'animation d'activités éducatives, culturelles, pastorales ou de loisirs à finalités éducatives,

Participer et/ou animer des activités éducatives, culturelles, pastorales ou de loisirs en prenant en compte les objectifs des animations ayant été définies avec/par la communauté éducative (temps scolaire, extra-scolaire, voyages d'études),
Animer des activités en appliquant des techniques d'animation et en prenant en compte les aspirations des élèves du groupe pour obtenir leur implication et leur adhésion

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Présentation d'un projet d'animation ou d'activité éducative (loisir, culturelle, pastorale)

RNCP35431BC04 — Accompagner des actions de prévention du harcèlement et des discriminations en milieu scolaire

LISTE DE COMPÉTENCES

Observer le comportement des élèves afin de détecter les élèves en difficulté ou en souffrance.

Alerter sa hiérarchie en cas de situation préoccupante (difficulté ou décrochage scolaire, souffrance psychique, discrimination...) afin de prendre des mesures adaptées.

Déceler ou reconnaître les signes ou situations de harcèlement en s'appuyant sur des outils de prévention.

Participer à la mise en place d'un plan de prévention ou des actions de sensibilisation contre le harcèlement en associant les élèves, l'équipe pédagogique, son responsable et des partenaires extérieurs le cas échéant.

Collaborer à l'animation des ateliers d'utilisation des réseaux sociaux et de prévention du cyberharcèlement, afin de sensibiliser les élèves à la prévention de ce phénomène, en coordination avec son responsable et le projet d'établissement.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Présentation à l'oral de deux actions de prévention du harcèlement en milieu scolaire

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le secteur d'activité concerné est celui du secteur associatif type loi 1901, dans des établissements scolaires privés sous contrat relevant du Ministère de l'Education nationale et / ou du Ministère de l'Agriculture.

L'enseignement Privé sous contrat est composé d'établissements scolaires d'enseignement : général, technologique, professionnel. La formation initiale (maternelle, primaire, secondaire, enseignement post-bac, CFA) et la formation continue (Centre de Formation Continue) s'y côtoient. Les établissements d'enseignements privés exercent une mission en contrat d'association avec l'Etat. Ils proposent une offre de service alternative au système éducatif public tout en respectant les programmes, les horaires et les diplômes de l'Education nationale.

Au sein des établissements deux catégories de personnels existent : les personnels enseignants de droit public (agents publics) et les salariés en contrat de droit privé, catégorie dont relève l'Educateur de vie scolaire.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Educateur de vie scolaire,

Surveillant (externat ou internat),

Assistant d'éducation,

Référent internat,

Employé de vie scolaire.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Néant

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5)
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale, Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	1 492 €

Familles professionnelles (FAP)	V5X84 — Surveillants d'établissements scolaires et accompagnateurs des élèves en situation de handicap · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	13 309
Jugés difficiles à recruter	33 %
Emplois saisonniers	12 %
Familles professionnelles (FAP)	V5X84 — Surveillants d'établissements scolaires et accompagnateurs des élèves en situation de handicap

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Néant

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Les membres du jury de délivrance de la certification sont désignés par les partenaires sociaux des deux collèges (salariés et employeurs) :

- deux à trois membres pour les organisations syndicales de salariés,
- deux à trois membres pour les organisations professionnelles d'employeurs.

La présidence du jury est assurée alternativement par un représentant de chacun des collèges.

Base légale

Date de décision	17/03/2021
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	17/03/2026

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2019	8	2	100 %	100 %
2018	51	0	100 %	100 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP23709

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP41456

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

https://www.collegeemployeur.org/?page_id=16

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35431/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	127
Parcours menés à terme	120
Taux d'achèvement	94 %
Période	02/2022 – 07/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	151
Montant total engagé	428 639 €
Coût moyen par dossier	2 839 €
Durée moyenne	97 h
Période	01/2020 – 01/2026
France compétences	66 %
OPCO	27 %
Reste à charge titulaire	5 %
Entreprise	2 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.